

Publié le 29 octobre 2015

## Plus de 300 chercheurs pour inventer la mobilité de demain

Terre d'accueil de la filière des transports, en particulier automobile, le département des Yvelines a initié la création, avec la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, d'une société de portage immobilier pour accompagner l'émergence de l'Institut de recherche partenarial public-privé VeDeCom (Véhicule décarboné communicant et sa mobilité). L'enjeu : participer au développement des mobilités innovantes sur le territoire.



Créée en juillet 2015, la Société d'économie mixte Satory va construire sur le terrain dit "des Marronniers", propriété du conseil départemental des Yvelines, entre le plateau de Saclay et le Château de Versailles, un ensemble immobilier de 6 000 m<sup>2</sup>. Une surface de taille pour accueillir VeDeCoM et un laboratoire de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (Ifsttar), actuellement dispersé sur plusieurs sites. La Sem participera également à l'aménagement des 28 500 m<sup>2</sup> de terrains encore disponibles pour l'accueil d'entreprises de la filière, plusieurs d'entre elles ayant renoncé à s'installer sur le secteur ces dernières années faute d'offre immobilière. "En regroupant compétences et savoirs, nous espérons créer un cadre de recherche partenariale public-privé et les conditions de synergie propices à la recherche, avec de surcroît la chance exceptionnelle de pouvoir bénéficier de pistes d'essais pour tester les nouveaux véhicules", explique Marie-Célie Guillaume, présidente de la Sem Satory. Des acteurs privés partie prenante du projet. À terme, plus de 300 chercheurs travailleront sur le site dédié à la recherche et au développement (R&D) sur le thème de la mobilité de demain, avec des retombées prévues pour d'autres secteurs économiques comme l'aéronautique. "Le soutien du

conseil départemental à VeDeCom fait partie de notre politique pour assurer le renouveau et l'avenir de la filière des transports, en particulier automobile, dans notre département", poursuit-elle. Pour mener à bien ce projet, "la Sem est apparue comme le véhicule le plus adéquat, permettant à la fois d'offrir la garantie de grandes collectivités publiques tout en associant des acteurs de la filière et des investisseurs privés". L'actionnariat de la Sem est composé d'un collège privé, réunissant l'équipementier Valéo, Renault, l'Institut Français du pétrole énergies nouvelles (Ifpen), la Caisse des Dépôts et Consignations et Crédit Mutuel Arkéa, tandis que le collège public réunit la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et le département des Yvelines. Une consultation de promoteurs est en cours et le montage financier a été défini. Le projet sera financé à 30 % en fonds propres et à 70 % par emprunt, alors que le capital social de la Sem est établi à 4,6 millions d'euros. Une fois le choix du promoteur finalisé d'ici la fin de l'année, "les premiers coups de pioche sur site à Satory débuteront en juillet 2016, pour une livraison du bâtiment fin 2017 au plus tard", précise Marie-Célie Guillaume. "Il s'agit du calendrier le plus pessimiste, il est fort probable que la livraison soit bien plus précoce." Elsa Bellanger/Naja

Le véhicule autonome se lance : Un véhicule électrique, autonome et connecté va parcourir les rues du centre-ville de Versailles (78), les 6 et 7 novembre. Ce véhicule bi-mode (conduite manuelle et délégation de conduite de niveau 4) synthétise le savoir-faire français incarné par Vedecom. Présentation officielle le 6, démonstration grand public le 7 novembre de 14h à 17h, au point d'accueil en face de la gare Versailles-Rive gauche. Bonne route !